ILS SONT EN PREMIÈRE LIGNE DURANT LA CRISE… LES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA DÉMARCHE

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) souhaite mettre en avant les actions et l'engagement des entreprises de l'ESS durant la crise, dans un contexte où les plans de relance régionaux et nationaux sont en passe d'être engagés.

Anne-Laure Chazeau Directrice générale de la Mutualité Française en Nouvelle Aquitaine, répond à nos questions.

> *« L'activité a plus ou moins été impactée en fonction des métiers mais s'est toujours maintenue, adaptée. »*

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER AINSI QUE VOTRE STRUCTURE EN QUELQUES MOTS ?

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine est l'instance de représentation, de coordination et de promotion du mouvement mutualiste dans la région. Elle fédère près de 200 mutuelles santé (qui protègent près de 3 millions de néo-Aquitains), elle compte 300 services de soins et d'accompagnement mutualistes et joue un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires. Elle est également le 1er acteur privé de prévention santé (1500 actions menées par an). Elle comprend 25 collaborateurs, répartis en quatre pôles dans toute la région : services supports, communication, prévention, animation des territoires.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE CRISE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

Concernant l'entreprise : Le télétravail a été anticipé quelques jours avant l'annonce du confinement, les collaborateurs ont ainsi eu le temps de s'organiser. Le fait qu'ils aient l'habitude d'être mobiles et qu'ils soient bien équipés pour la plupart a facilité la mise en place du dispositif. Cela a permis de vivre le confinement plutôt dans de bonnes conditions. Grâce à la création d'un groupe avec tous les collaborateurs et d'un groupe pour les responsables de pôles sur Teams, les liens ont été maintenus. Les échanges ont été nombreux sur la vie professionnelle comme personnelle. L'activité a plus ou moins été impactée en fonction des métiers mais s'est toujours maintenue, adaptée. Le pôle prévention a été le plus malmené et a nécessité invention et agilité (proposition d'action de prévention en ligne…). Les réunions avec les élus en présentiel se sont arrêtées, elles ont été organisées peu à peu en visioconférence, dès lors que les conditions juridiques et matérielles ont pu être réunies. Des temps de travail commun ont été mis en place autour du projet d'entreprise avec les collaborateurs et pour la prévention avec la Fédération. Grâce aux horaires assouplis et à l'autonomie laissée aux collaborateurs, très peu ont dû opter pour le chômage partiel, afin de garder leurs enfants en bas-âge.

Concernant les mutuelles et les services de soins en Nouvelle-Aquitaine : En pleine pandémie, l'ensemble du mouvement mutualiste s'est engagé pour soutenir la population. En Nouvelle-Aquitaine de nombreuses initiatives à caractère exceptionnel, ont été mises en œuvre par les mutuelles comme par les services de soins et d'accompagnement mutualistes ; le télétravail a été mis en place chaque fois que cela a été possible, le personnel indispensable, notamment soignant a adapté son fonctionnement pour répondre aux besoins.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE CRISE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

Concernant l'entreprise : Des actions de prévention en ligne ont été proposées, notamment pour les jeunes dans les collèges. Une gazette destinée aux aidants a été créée et largement diffusée par courriel. Enfin, la mise en place d'un webinaire a permis de collaborer avec d'autres unions régionales et de toucher un public élargi...

Dès que cela a été possible, un kit comprenant des masques en tissus et jetables, du gel, des lingettes et spray désinfectants a été envoyé sur chaque site et à chaque collaborateur à son domicile.

Concernant les mutuelles et les services de soins en Nouvelle-Aquitaine : Pour assurer la continuité des droits des personnes qu'elles protègent, la Mutualité Française et les mutuelles ont pris plusieurs mesures de solidarité notamment le maintien des garanties des contrats pour les très petites entreprises (TPE) et les travailleurs non-salariés, en retard de paiement des cotisations. Il y a eu une suspension et un report, au cas par cas, des versements des cotisations pour les entreprises en difficulté qui en font la demande. Les mutuelles ont pris en charge les arrêts de travail pour des raisons de vulnérabilité (femmes enceintes, malades chroniques) alors même qu'il ne s'agit pas d'arrêts maladie à proprement parler. Enfin, elles ont organisées des campagnes d'appels téléphoniques auprès des adhérents les plus âgés et les plus fragiles.

Aux côtés de l'hôpital public et de l'ensemble des soignants, les établissements mutualistes se sont aussi pleinement mobilisés, par exemple en Gironde où devant une clinique mutualiste, il y a eu un accueil et une prise en charge des malades pour orienter ceux présentant les symptômes du Covid sans risquer de contaminer les autres. Chaque pensionnaire d'un EHPAD mutualiste, s'est vu remettre une tablette numérique pour lutter contre l'isolement des résidents et échanger avec leur famille. Les établissements mutualistes ont pris en charge en téléconsultation, des urgences en orthopédie, gastro-entérologie, chirurgie digestive, ophtalmologie et urologie ou tout autre spécialité. Enfin, elles ont envoyé en renfort les personnels soignants en région parisienne pour y soutenir l'action des équipes locales. Dans les Landes, il y a eu une mise en œuvre d'un réseau de production de visières réalisées grâce à des imprimantes 3D pour doter tous les établissements sanitaires et sociaux. Dans la Vienne, nous avons pu constater un renfort des ambulanciers mutualistes au personnel des EHPAD. Enfin, en Haute-Vienne, les crèches ont ré-ouvertes pour pouvoir accueillir les enfants des soignants.

QUELLES ACTIONS SPÉCIFIQUES VOTRE STRUCTURE A-T-ELLE MIS EN PLACE DURANT CETTE CRISE ?

Concernant l'entreprise :

Nous souhaitons relancer l'activité, notamment en reprogrammant les réunions et actions annulées, en travaillant sur le projet d'entreprise suite aux ateliers organisés durant le confinement, en réfléchissant à des alternatives pour le cas où une deuxième crise surviendrait. Nous souhaitons également réunir tous les collaborateurs pour une journée de partage pour resouder les équipes. Aller de l'avant.

Concernant les mutuelles et les services de soins en Nouvelle-Aquitaine :

Il est nécessaire d'adapter la relance d'activité, notamment pour les rendez-vous (centres optiques, centres dentaires...) tout en conservant le sens du service. Il est indispensable de contribuer à mieux faire connaître les spécificités mutualistes (les propositions de la Mutualité Française dans le cadre du Ségur de la santé), de répondre aux besoins des adhérents des mutuelles et de faciliter l'accès aux soins sur tout le territoire en favorisant la proximité.